

ENVOI EN RETOUR

MOTIF		EXPLICATION
N'habite pas à l'adresse indiquée		Le client a probablement déménagé et aucun ordre de réexpédition vers une nouvelle adresse n'est en cours.
Adresse	Insuffisante	Il manque des éléments dans l'adresse (n° ou nom de rue par exemple). Ce motif est fréquent pour les habitations collectives, pour lesquelles il faut absolument le numéro d'appartement, et également l'entrée ou le bâtiment pour que le courrier puisse être distribué.
	Inconnue	Cette adresse n'existe pas : la rue n'existe pas dans la commune, ou le n° n'existe pas dans la rue.
	Hors zone de distribution	Cette adresse n'est pas desservie par l'OPT (hors limite des 3 km, squat, lotissement privé, ...). Le client a probablement une adresse BP pour recevoir son courrier.
Boîte aux lettres	Absente	Il n'y a pas de boîte aux lettres à cette adresse. Le client a probablement une adresse BP pour recevoir son courrier.
	Inaccessible	La boîte aux lettres est inaccessible (à l'intérieur de la propriété, accès fermé par digicode, portail,...). L'OPT ne peut pas distribuer le courrier à cette adresse. Le client a probablement une adresse BP pour recevoir son courrier.
	Non identifiable	Il y a bien des boîtes aux lettres à l'adresse indiquée, mais elles ne portent pas de numéro d'appartement (ou elles ne portent pas de nom pour les résidences de moins de 10 appartements).
	Non conforme	La boîte aux lettres n'est pas conforme aux normes d'installation et l'OPT ne peut pas y distribuer le courrier (problème de sécurité par exemple).
BP résiliée		La BP a été résiliée (à l'initiative du client ou de l'OPT) et aucun ordre de réexpédition vers une nouvelle adresse n'est en cours.
BP inconnue		Cette boîte postale n'existe pas pour le code postal indiqué.
Inconnu à cette BP		L'envoi a été distribué dans la BP inscrite sur l'envoi et rendu à l'OPT par le titulaire ou un des utilisateurs de la BP concernée.
Adresse erronée		L'adresse comporte des incohérences et/ou des erreurs (ex : adresse domicile suivi d'un code postal correspondant à une BP, ou adresse BP suivi d'un code postal correspondant à une distribution «domicile») : dans tous ces cas, l'OPT ne peut pas identifier formellement l'adresse du destinataire.
Refusé		L'envoi a été rendu/retourné à l'OPT par le destinataire.
Ordre de réexpédition non applicable		Le destinataire a souscrit un ordre de réexpédition vers une nouvelle adresse mais l'OPT n'est pas en mesure d'appliquer cet ordre de réexpédition pour cet envoi (ex : colis, EMS).
Incohérence entre pli et imprimé postal	Nom	Lorsque le nom mentionné sur l'objet n'est pas le même que celui sur la liasse (recommandé, CP ou EMS).
	Adresse	Lorsque l'adresse mentionnée sur l'objet n'est pas la même que celle mentionnée sur la liasse (recommandé, CP ou EMS).
Envoi inadmis		L'envoi est revêtu d'une mention interdite (mention, dessin ou photo injurieux ou contraire à l'ordre public), ou il est adressé sous des initiales ou des chiffres.
Nouvel adressage : adresse modifiée, veuillez contacter votre correspondant		La commune où réside le destinataire a modifié l'adressage des habitations (n° et noms de voies). Le délai accordé par l'OPT à chaque correspondant pour qu'il communique sa nouvelle adresse est expiré, tout courrier mentionnant l'ancienne adresse n'est plus distribuable.
Insuffisamment affranchis		L'expéditeur n'a pas suffisamment affranchi son envoi, l'envoi a cependant été acheminé et présenté taxé au destinataire. Si le destinataire a refusé de payer cette taxe, l'objet est retourné à l'expéditeur. Ce dernier doit s'acquitter de cette taxe pour que l'envoi lui soit remis.
Non réclamé		Le courrier a été mis en instance et le destinataire n'est pas venu le retirer dans le délai imparti : - soit le délai réglementaire d'instance pour les objets suivis (recommandés, colis, EMS, valeur déclarée) ou adressés en poste restante ; - soit le délai accordé en cas de distribution interrompue de manière provisoire (cf. motifs ci-dessous)

ENVOI EN INSTANCE :

LORSQUE LA DISTRIBUTION EST INTERROMPUE DE MANIERE PROVISOIRE

Il arrive que la distribution à domicile soit suspendue pour un destinataire (conformité ou sécurité de l'installation) : les envois sont mis en instance par l'OPT dans l'agence de proximité afin que le destinataire vienne les retirer, en attendant que la distribution puisse être (ré)tablie.

Si le destinataire ne vient pas retirer ces envois, ceux-ci font alors retour à l'expéditeur : en plus du cachet «envoi en instance» (à l'intention du destinataire) l'OPT appose un 2ème cachet «envoi en retour» (à l'intention de l'expéditeur cette fois) en cochant le motif «non réclamé».

MOTIF		EXPLICATION
En attente de raccordement au réseau postal		L'adresse individuelle ou collective est située dans la zone de distribution à domicile. La démarche pour le raccordement est engagée, mais l'adresse n'est pas encore raccordée au réseau postal (voie non dénommée, installation non-conforme, demande de raccordement non transmise, etc.).
Distribution suspendue	Boîte aux lettres non sécurisée	La boîte aux lettres individuelle (ou panneau collectif) est endommagé(e) ou cassé(e). L'OPT ne peut pas y distribuer le courrier provisoirement pour raison de sécurité ou de confidentialité.
	Accès boîte aux lettres interrompu	Le portail ou la porte de hall est fermé(e) exceptionnellement, ou la boîte aux lettres individuelle est temporairement enlevée ou déplacée (travaux, réparation installation, etc.). L'accès à la boîte aux lettres n'est plus possible.
	Chien méchant	Un chien agressif empêche l'accès à la boîte aux lettres. Pour des raisons de sécurité de son personnel la distribution est suspendue.